



## **Modalités de la sélection Responsable d'Animation (DEJEPS)**

**Coût** : 100 euros.

Les modalités de sélection consistent en :

**Une épreuve écrite** d'une durée de trois heures et demie composée elle-même de trois parties :

⇒ **Un Q.C.M.** de culture générale (10 points)

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les capacités de compréhension du candidat, d'écriture, de réflexion, d'organisation de sa pensée, son implication personnelle et son ouverture d'esprit.

⇒ **UNE ETUDE DE TEXTE** (10 POINTS)

Vous dégagerez les idées principales de ce texte en les reformulant de manière objective et structurée en une page maximum.

⇒ **Questions de réflexion** (20 points)

**Se déroulera le : 26 mars 2018**

Toute note inférieure à la moyenne est éliminatoire.

**En cas de réussite à l'épreuve écrite, une convocation par courriel sera adressée à chaque candidat pour l'épreuve orale.**

- **Une épreuve orale** en deux temps :

⇒ Entretien de 45 mn, avec la Présentation du projet professionnel du candidat (où l'on pourra retrouver les thèmes du développement local, de l'intergénérationnel, de la lutte contre les exclusions, de la mise en œuvre d'actions de formation,) etc. Si le candidat n'a pas encore délimité son projet professionnel, alors l'épreuve portera sur des questions complémentaires à l'épreuve écrite. mais aussi la motivation pour la formation DEJEPS A.S. (note sur 30 points)

⇒ Une épreuve de groupe.

L'évaluation de ces épreuves portera sur l'expression du candidat : la compréhension, l'élocution, l'aisance ; la structuration de la pensée ; son aptitude à suivre cette formation ; sa motivation. Capacités à se saisir collectivement d'une commande, capacités à communiquer. Mais aussi les Capacités à travailler en groupe, à agir ensemble ; la Créativité, sens de l'animation ; les Capacités à l'évaluation. Mais aussi la compatibilité du poste occupé actuellement avec la formation s'il y a lieu et l'existence d'un financement de la formation

**Se déroulera les : 12 et 13 avril 2018**